

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 89 (1960)

Heft: 11-12

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

**Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique**

Rédacteurs : Gérard Pfulg, inspecteur scolaire, à Fribourg.
Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.
Paul Genoud, instituteur, à Zénauva.

Administration : Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28, à Fribourg. Compte de chèques postaux IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril juin, juillet, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Information. — Histoire de la Suisse. — Le « Gloria » de Vivaldi, à Fribourg. — L'éducation de nos jeunes filles par l'enseignement des travaux à l'aiguille. — Toujours la délinquance juvénile. — L'Œuvre et la pensée du Père Girard. — La déclaration des droits de l'enfant. — La Société fribourgeoise d'éducation est présente à l'Union mondiale des Enseignants catholiques. — L'auteur de Robinson Crusoé. — L'enseignement en Europe. — Progrès et servitude de l'Enseignement secondaire.

Information

Le Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur, à Fribourg, vient de rééditer, pour la quatrième fois, l'acte de consécration des Ecoles et Instituts au Sacré Cœur de Jésus.

En 1923, Mgr Dalbard, Supérieur du Séminaire diocésain, l'avait inséré dans *La Semaine catholique* et Mgr Dévaud l'avait présenté et recommandé aux maîtres et maîtresses par l'entremise du *Bulletin pédagogique*.

Dans le courant des années écoulées, bon nombre d'Ecoles et d'Instituts ont intronisé le Sacré Cœur de Jésus et ont placé sous sa puissante protection les labeurs et les soucis de la vie scolaire. Les maîtres et les maîtresses qui l'ont fait s'en félicitent, car cet acte de foi, de confiance et d'amour leur a valu, ainsi qu'à leurs élèves, une assistance spéciale du Sacré-Cœur.

« Renouvelons la consécration de notre classe au Sacré-Cœur, disaient quelques filles à leur maîtresse un premier vendredi, sinon ça ira mal pour nous tout le mois. » Elles avaient compris de qui vient le secours qui facilite le travail, soutient l'effort et assure le progrès. Elles ne se trompaient pas ; le Sacré-Cœur a promis que partout où son image sera exposée et honorée elle attirera ses bénédictions.

De plus, les hommages de confiance et d'amour qui lui viennent des enfants, ses amis de prédilection, touchent davantage son Cœur et réparent les outrages que lui font les Ecoles où il est méconnu et même offensé.

Les demandes d'images et d'actes de consécration peuvent être adressées au Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur, Monastère de la Visitation, rue de Morat, à Fribourg.

Une institutrice.